

Note de service

Destinataire : À tout le personnel du CLSC DE L'EST

Expéditrices: **Jasmine Merry**, Chef de Service Accueil-Réception en CLSC - Centrale d'Appel-Support Logiciel
Helena Damas, chef d'équipe des agents (es) administratifs (es) CLSC de l'EST

Copie

Conforme: **Fabiola Vancol Fable**, Coordonnatrice clinico- administratif - Première ligne services courants, prélèvements, dépistage, vaccination, accueils et réception. Gestionnaire de site CLSC de l'EST

Date : Vendredi, le 22 novembre 2024

Objet : Procédure de Réservation des Salles et Gestion des Clés

Bonjour,

Afin de répondre aux défis rencontrés ces dernières semaines et d'assurer une gestion plus efficace des salles et des clés, une nouvelle procédure entre en vigueur à partir de Vendredi 22 Novembre 2024.

1. Vérification des Réservations et Emprunt des Clés

Désormais, chaque intervenant est responsable de vérifier la réservation du local qui lui est attribué, car la réception ne dispose pas des informations sur les réservations.

Procédure d'emprunt de clé :

- Présentez-vous à la réception avec votre pièce d'identité et le numéro du local réservé.
- Donnez votre pièce d'identité en échange de la clé.
- Ouvrez la porte du local réservé, puis ramenez immédiatement la clé avant de débiter votre rencontre pour garantir sa disponibilité pour d'autres intervenants.
- Attendez votre tour si la réception est occupée avec un usager.



2. Accès aux Clés pour Certains Services Spécifiques

Les clés pour les services suivants sont disponibles près des frigidaires, dans le local 103 A :

- **Service scolaire/clinique jeunesse**
- **Nutrition**
- **Vaccination infantile**

En cas de perte, les services mentionnés plus haut devront faire la demande d'une nouvelle clé auprès du service technique, en coordination avec la secrétaire de leur service.

Important : Pour assurer une harmonisation entre les équipes :

- Si votre horaire débute avant 8h, et que votre clé n'est pas en place au local 103 A, veuillez attendre l'ouverture de la réception à 8h pour emprunter une autre clé. Si l'agent de la réception est avec quelqu'un, veuillez attendre votre tour.
- Les agents du centre de prélèvement, qui commencent leur service à 7h, ne sont pas autorisés à quitter leurs postes pour ouvrir les locaux, vous devrez attendre l'ouverture de la réception à 8h.
- Il est strictement interdit de prendre les clés dans le tiroir de la réception ou d'entrer dans le cubicule de la réception.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.